

déménagement

De nouveaux locaux pour le Pôle Rivière

Après trois ans passés au tribunal de Limoux, le pôle rivière, composé par le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude et le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la haute vallée de l'Aude, a déménagé au 7, avenue du Pont-de-France, au deuxième étage du bâtiment mis à disposition par la mairie de Limoux. Créé en 2004, le SIAH comptait cent trois communes adhérentes sur un territoire comportant les secteurs géographiques de l'Axa-tois, pays de Sault, Quillanais, Limouxin-Saint-Hilairois, Razès. Aujourd'hui, sept autres communes ont adhéré, cinq sur le Lauquet et de deux l'Ariège. Le Syndicat participe à l'aménagement, l'entretien et la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques pour prévenir les inondations. Assurer sur l'ensemble du bassin versant de la haute vallée de l'Aude, un programme d'entretien, de restaura-



Les élus à la nouvelle adresse du Pôle Rivière, 7 avenue du Pont de France. Photo DDM Léa Donnat

tion d'aménagement et la mise en valeur des cours d'eau et des milieux aquatiques, de réaliser des acquisitions foncières ou de demander l'instauration de servitudes d'utilité publique pour permettre la création de zones de rétention temporaire des eaux de crues... Durant ces six années, le SIAH a réalisé deux tranches pilotes et deux tranches du plan

pluriannuel du schéma de travaux de restauration de la ripisylve sur l'ensemble de son territoire et une action d'urgence à la suite de la tempête Klaus. Au total, 85 km de linéaire restauré pour un coût global d'environ 835000€. Toutes ces réalisations ont été subventionnées par le conseil général, la Région, l'État, l'Agence de l'eau et l'Europe.

LES ECHOS DES ARCADES

Une promotion du « Tonnerre »

Marlène Lacarrère, employée au syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (Siah), vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur hydro-morphologique. Sa carrière prend donc un nouveau « Sens » (vers la Bourgogne) avec une promotion du « Tonnerre ». Et en raison de sa spécialité, elle ne se demandera pas longtemps à quoi l'« Auxerre » ! D'aucuns ajouteraient « Avallon » !

Sans doute les anciens ont-ils deviné le département dans lequel elle va désormais officier : il s'agit de l'Yonne dont un moyen mnémotechnique permettait jadis, dans les écoles primaires de la III^e République, de retenir les noms de préfectures et sous-préfectures : « A quoi (avec option « aqua » pour les latinistes) l'eau sert ? Tonnerre, avalons ! »

Lors du pot de départ, Pierre Bardiès, le président du Siah, a félicité la technicienne de rivière qui bientôt s'occupera de l'Armançon, un cours de l'Yonne arrosant Tonnerre, une ville pour laquelle elle aura peut-être le coup de foudre (jeu de mot !). Pierre Bardiès et ses collègues lui ont offert une bouteille de blanquette, ainsi qu'un ouvrage sur carnaval.



Marlène s'en va dans l'Yonne.
Photo Guillaume